

SEANCE DU 14 NOVEMBRE 2011

L'an deux mil onze, le quatorze Novembre à 18 H 30, le Conseil Municipal de la commune de Bazoges-en-Paillers dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Mr Laurent BENETEAU, Maire

Date d'affichage de la convocation : 8 Novembre 2011

Présents : BENETEAU Laurent DURANDET Jean-Loïc GUERY Philippe YOU Jean-François ARNAUD Séverine PASQUIET Jean-Michel VILLENEUVE Maryvonne GABORIEAU Blandine PEULT Dominique BULTEAU Eric GIRARDEAU Adeline BROUSSEAU Jacqueline GUIBERT Etienne GUILLEMAND Pascal

Secrétaire de séance : DURANDET Jean-Loïc

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 26 Septembre 2011

Mr Michel ALBRESPIT présente au Conseil Municipal la situation financière de la commune au 31 décembre 2010

Aucune observation n'étant formulée sur la rédaction du compte-rendu de séance du 26 Septembre 2011, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, en approuve le contenu.

Puis Monsieur le Maire propose de rajouter quatre points à l'ordre du jour : Demande de subvention FISAC, Convention Paie avec le CDG, vente des deux lots Les Chênes, Convention pour le droit des sols. Les membres présents acceptent

1- Demande de subvention au FISAC - Supérette Place du Canal

Considérant que ce projet de réaménagement de la Place du Canal vise à travers ses objectifs, à l'amélioration du fonctionnement du tissu commercial :

Redonner une centralité au cœur de bourg en marquant visuellement les abords des commerces et services ;

Améliorer la desserte et l'accessibilité des commerces et services en redonnant un espace sécurisé aux piétons (réduction de la vitesse, élargissement des trottoirs) et en renforçant les liaisons piétonnes entre les commerces et les services, à partir des zones de stationnement situées places de l'église et du Canal, qui seront réorganisées à cet effet ;

Permettre le développement du dernier commerce alimentaire de la commune, en lui donnant un cadre plus favorable en termes de visibilité, accessibilité et desserte commerciale, mais aussi améliorer la desserte et l'accessibilité des autres commerces situés autour de cette place (garage et salon de coiffure).

Le Conseil Municipal sollicite l'aide du FISAC (Fonds d'intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) pour créer les conditions favorables au maintien et au développement du tissu commercial de son centre-bourg et permettre le développement de la supérette, seul commerce alimentaire sur la commune aujourd'hui.

Autorise Monsieur le Maire à signer toute pièce relative à cette affaire.

2- Convention avec le service PAIE du Centre de Gestion - Renouvellement

Le Conseil Municipal approuve la convention avec le Centre de Gestion dans le cadre de la prestation de confection de la paie des agents et des indemnités des élus ; autorise le Maire à signer cette convention renouvelable par tacite reconduction dans la limite d'une durée maximum de quatre années, à compter du 1^{er} Janvier 2012.

3- Vente de deux lots dans le lotissement Les Chênes

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la vente des deux lots dans le lotissement Les Chênes : lot 1 pour 877 m² et lot 14 pour 594 m² et tous documents concernant cette affaire.

4- Adhésion de la commune de Tiffauges au SIA La Gaubretière

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de se prononcer sur l'admission de la commune de Tiffauges et d'approuver la modification des statuts afférente. Il procède à la lecture intégrale de ladite délibération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- approuve les statuts modifiés du Syndicat tels qu'ils viennent de lui être présentés,
- décide de notifier sans délai la présente délibération au S.I.A. La Gaubretière,
- autorise Monsieur le Maire à faire toutes démarches et signer tous documents utiles à la présente délibération.

5- Taxe d'aménagement

Monsieur le Maire indique que pour financer les équipements publics de la commune, une nouvelle taxe remplaçant la taxe locale d'équipement et la participation pour aménagement d'ensemble a été créée. Elle sera applicable à compter du 1^{er} mars 2012.

Elle est aussi destinée à remplacer, au 1^{er} janvier 2015, les participations telles que, notamment, la participation pour voirie et réseaux (PVR), la participation pour raccordement à l'égout (PRE).

Le Conseil Municipal décide d'instituer un taux de 2%, sans exonérations

6- Projecteurs au terrain de Foot et Prise guirlandes

Le Conseil Municipal approuve la convention du SYDEV pour la pose de deux projecteurs au terrain de Foot pour un montant de 1057 € l'unité ; et les prises guirlandes pour un montant de 537 €.

7- Portage du bulletin

Le Conseil Municipal alloue une subvention de 90€ au Doigts de Fée pour le portage du bulletin municipal

8- Fonds de Concours de la Communauté de Communes

La Commune de Bazoges-en-Paillers sollicite le versement d'un fonds de concours au titre de l'année 2011 :

Commune	Objet de l'aide	Montant des travaux HT	Financement
Bazoges-en-Paillers	Local Technique	32 795 €	Conseil Général : 9 360 € Conseil Régional :
	Club house	33 822 €	Etat :
	Eglise	31 208 €	Fondation du patrimoine : 1 560 € Réserve parlementaire : Autres : Commune : 49 405 € Fonds de concours : 37 500 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide :

de valider le versement d'un fonds de concours de la Communauté de communes de 37 500 € au titre de l'année 2011,
de notifier cette délibération au Président de la Communauté de communes,
d'autoriser Monsieur le Maire à signer les pièces du dossier.

9- Subvention

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention à Familles Rurales-Transport Scolaire des Bords de Sèvre pour cinq usagers à raison de 27.29 € par élève, soit la somme de 136.45€ ;
Et une subvention au Groupement Transport Scolaire du Secteur des Herbiers pour seize usagers à raison de 30 € par élève, soit 480 €

10- Participation Ecole Privée Saint Michel à Saint Fulgent

Le Conseil Municipal admet la prise en charge des frais de fonctionnement d'un élève scolarisé à l'Ecole Privée Saint Michel à Saint Fulgent pour l'année 2011/2012.

11- Décisions modificatives

Le Conseil Municipal vote les décisions modificatives suivantes :

2315-42 Voirie	+ 10 000	2313-72 Périscolaire	- 22 000
2188-46 Matériel divers	+ 4 000	202 Carte Communale	- 3 000
2313-84 Bâtiments	+ 12 000	2315-69 Terrain Sports	- 1 000

12- Tarifs des locations de salles communales

Le Conseil Municipal fixe les tarifs à compter du 1^{er} Janvier 2012. Le règlement sera validé au prochain Conseil

13- Droit des sols

Le Conseil Municipal adopte la convention avec la Communauté de communes du Canton de Saint Fulgent quant à l'instruction du droit des sols à compter du 1^{er} Janvier 2012.

INFOS DIVERSES

⇒ Monsieur le Maire informe le Conseil de l'achat de terrain par la Communauté de Communes pour l'extension de la zone de l'Hermitage

⇒ Monsieur le Maire informe le Conseil de l'enquête publique pour l'étude d'impact de la 4^{ème} tranche du Lotissement Les Oranchères du 27 Décembre 2011 au 27 Janvier 2012

⇒ Conseil Jeunes : Adeline informe le Conseil de trois nouveaux élus : Victor GUILLEMAND, Julie YOU et Louis QUEBAUD. Le nouveau Conseil a émis des idées : participation au téléthon en vendant des gâteaux et des bonbons, concours de dessin : dessiner notre commune, chasse à l'œuf à Pâques.

La séance est levée à 21 H 30

La prochaine réunion est prévue le 19 Décembre à 19H00